

Vous aimez la perspective de :

- faire découvrir et initier des publics à de nouvelles pratiques
- encadrer techniquement une discipline ou spécialité
- organiser et mettre en place des projets

Alors ce métier est peut-être fait pour vous...



Mai
2015

ANIMATEUR SPORTIF EN ALSACE

Judo, handball, natation, tennis de table... L'animateur sportif assure la sécurité de ses pratiquants et enseigne sa ou ses disciplines de prédilection auprès de publics variés (des enfants, aux jeunes, en passant par les adultes et les personnes âgées). Il intervient au niveau de la découverte d'une discipline, de son initiation et de son enseignement à un premier niveau de compétition.

Enseigner une discipline sportive

Il observe et corrige les gestes et les postures, fournit les indications techniques pour que chacun progresse. Il propose des séances récréatives et s'adapte toujours aux caractéristiques de ses pratiquants (niveau sportif, âge, motivations ...).

Dans la fonction publique territoriale, un animateur sportif peut animer un grand nombre d'activités si son autorité administrative le juge compétent. Selon la taille de la commune, il est plus ou moins polyvalent : animation et coordination, mise en œuvre de la politique sportive, organisation et gestion d'événements sportifs, etc.

Dans les comités ou clubs sportifs, le secteur privé ou libéral, ce professionnel est spécialisé dans l'encadrement d'une ou plusieurs disciplines en vertu de ses qualifications. Professeur de boxe, maître nageur sauveteur, moniteur de golf, tennis, parapente ... L'appellation animateur sportif désigne donc un large éventail de métiers.

Compétences requises

Pédagogue, il sait trouver le mot juste, mettre en confiance, donner des conseils personnalisés, faire preuve d'écoute, de

patience et d'autorité. À lui de créer une ambiance conviviale ou propice à l'émulation. Son sens relationnel l'aide à s'adapter à des publics très variés : enfants et jeunes de tous âges, adultes, personnes âgées, etc.

Un animateur sportif doit assurer la gestion et la promotion de son activité et de sa structure, surtout s'il exerce à son compte, dans le milieu fédéral ou associatif. Bon communicant, il sait accueillir le public. Et le fidéliser en proposant des prestations adaptées, voire innovantes, car il se tient à l'affût des nouvelles tendances.

Lieux d'activité

Recrutés en majorité sur concours, les **ETAPS** (éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives) **assistent les professeurs des écoles** en matière d'éducation physique et sportive. Dans le cadre périscolaire et durant les congés, ils **encadrent les stages d'animation sportive** proposés par les communes. Celles-ci les mettent parfois à la disposition de clubs locaux.

Au sein des secteurs associatifs et privés (salles privées, centres de vacances ou de loisirs, clubs sportifs...), les horaires s'adaptent à la disponibilité des pratiquants ou de la clientèle (pauses de mi-journée, soirées, week-ends, congés...). Certaines disciplines (ski, randonnée, voile...) se pratiquent surtout de façon saisonnière. En club, des déplacements sont à prévoir (championnats, manifestations...). S'il exerce à temps partiel ou saisonnier, l'animateur sportif peut donc cumuler plusieurs emplois.

Source : www.onisep.fr

En savoir plus

Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports & de la Cohésion Sociale

Service Formation Examen Emploi
14, rue du Maréchal Juin
Cité administrative Gaujot
67000 STRASBOURG
☎ 03 88 76 76 16
Site : www.alsace.drjcs.gouv.fr

Form'AS (Le Centre de Formation d'Apprentis aux métiers de l'Animation et du Sport en Alsace)

Maison des sports
4 rue Jean Mentelin
67 200 STRASBOURG
☎ 03 88 26 94 70
contact@form-as.fr
Site : www.form-as.fr

Vous recherchez des informations sur les métiers, les formations et l'emploi dans le secteur du sport et de l'animation en Alsace, ayez le réflexe :

<http://www.lascene-sport-animation.eu/>

EDUCATEUR SPORTIF DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE (Service des sports des Mairies)

Concours d'ETAPS

Le concours d'**Educateur Territorial des APS** est un concours de la fonction publique territoriale de **catégorie B**. Il s'adresse aux personnes titulaires d'un baccalauréat (ou plus) ayant des compétences dans le domaine sportif.

Les 2 principales missions de l'éducateur territorial des APS :

- l'intervention dans les écoles primaires pour des séances d'EPS
- la surveillance aquatique et l'enseignement de la natation

D'autres missions peuvent également lui revenir :

- encadrement d'activités sportives en club (entraînements, stages...)
- organisation de manifestations sportives
- animation de centres, d'école municipale des sports
- gestion d'équipements sportifs
- encadrements d'activités sportives pour des publics variés (seniors, publics en difficulté...)

Les épreuves du concours

1ère phase (admissibilité) : 1 écrit de 3h (3 à 5 questions)
2ème phase (admission) : 1 séance pédagogique de 30 minutes / 1 oral de motivation / 2 épreuves sportives (athlétisme et natation)

A savoir....

*Prochaines dates du concours
et le détail des épreuves :*
Site du centre de gestion 67
www.cdg67.fr

Ressources et informations

CNFPT—Centre national de la Fonction Publique Territoriale

Haut Rhin

1, route de Rouffach
68000 Colmar
Tél. : 03 89 21 72 40

Bas-Rhin

10, avenue Schuman
67380 Lingolsheim
Tél. : 03 88 10 31 00
www.cnfpt.fr

Centre de gestion du Haut-Rhin

22 rue Wilson
68000 Colmar
Tél. : 03 89 20 36 00
cdg68@calixo.net
www.cdg68.fr

Centre de gestion du Bas-Rhin

12, avenue Robert Schuman
67380 Lingolsheim
Tél. : 03 88 10 34 64
cdg67@cdg67.fr
www.cdg67.fr

CNED - Centre national d'enseignement à distance

Tél. : 05 49 49 94 94
www.cned.fr

ANIMATEUR SPORTIF DANS LE SECTEUR PRIVE (associations, secteur marchand)

PREPARATION A L'ENTREE EN FORMATION

Pré-qualifications aux Métiers du sport

Cette formation vise à préparer une entrée en formation pour l'obtention d'un BPJEPS :

- développer les capacités individuelles en expression écrite et orale.
- se préparer aux tests de sélection et exigences techniques préalables à l'entrée en formation aux BPJEPS AGFF ou APT.
- participation à des stages d'initiation et de découverte
- initiation aux savoir-faire de base liés au métier d'animateur sportif.

Modalités : en alternance sur 7 mois : centre de formation / structure d'accueil.

Pré-requis :

- avoir au moins 18 ans
- pratiquer régulièrement une discipline sportive

PRO FORMAT

19 Allée Glück
68200 Mulhouse
Tél : 03 89 60 09 60
info@pro-format.fr
www.pro-format.fr

Pré-qualifications aux Métiers du sport

Modalités : Formation à Strasbourg ou Mulhouse, en alternance sur 3 mois.

Public : Demandeur d'emploi ayant un projet professionnel dans l'animation sportive, mais dont le niveau ne permet pas une entrée directe en formation qualifiante.

Pré-requis :

- avoir au moins 18 ans
- pratiquer régulièrement une discipline sportive

UFCV

Bas-Rhin
1 rue des récollets
67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 15 52 00

Haut-Rhin
13 porte du miroir
68100 Mulhouse
Tél. : 03 88 15 52 35
alsace@ufcv.fr

Formation en partenariat avec EPMM

FORMATIONS EDUCATION NATIONALE

Licence Education physique (Bac + 3)

Le titulaire de la licence Education Physique est compétent pour **assurer seul l'encadrement et la conduite d'activités physiques et sportives en toute sécurité**. Cette formation ouvre ainsi des perspectives professionnelles visant à pourvoir des postes d'animateurs sportifs dans les entreprises, les associations et les collectivités territoriales (Educatrice Territoriale des A.P.S.).

Principaux enseignements:

- Pratiques sportives (et théorie) (178h)
- Sciences et pratiques professionnelles (108h)
- Approche scientifique du handicap (84h)
- Intervention professionnelle (108h)
- Outils (langues vivantes, informatique et initiation à la recherche) (34h)
- Stage (100h)

Licence Entraînement Sportif (Bac +3)

Ce parcours donne aux personnes intéressées une formation théorique et un vécu professionnel adapté. Il s'organise autour de plusieurs axes forts : **un axe préprofessionnel** qui a pour but de préparer les étudiants au milieu sportif fédéral ; **un axe méthodologique** qui permet une initiation aux logiques de l'entraînement et de l'éducation sportive en milieu, à la fois, fédéral et scolaire ; **un axe technique et technologique** qui vise à un approfondissement pragmatique et didactique d'A.P.S.

Principaux enseignements:

- Pratique et théorie sportive (188h)
- Outils (langue vivante, informatique, initiation à la recherche) (34h)
- Entraînement sportif (102h)
- Préparation physique (96h)
- Stage (100h)

Important: La Licence STAPS est organisée sur 3 ans, la première année est généraliste et commune à tous les étudiants. La spécialisation s'effectue progressivement à partir de la 2ème année de Licence où l'étudiant choisit entre 4 filières de formation, en fonction de son projet professionnel: **Education physique/ Activités Physiques Adaptées et Santé/ Entraînement sportif/ Management du sport**

Faculté des Sciences du Sport

Bâtiment le Portique
14 rue René Descartes
67000 Strasbourg
Tél. : 03 68 85 64 44
<http://f3s.unistra.fr>

FORMATIONS DU MINISTERE EN CHARGE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

BPJEPS AGFF - Activités Gymniques de la Forme et de la Force

Mentions ouvertes en bi-qualification uniquement.
Mention activités acrobatiques et activités de la forme
Mention activités d'expression et activités de la forme
Mention activités de la forme et force sur plateau

Diplôme Homologué de **Niveau IV** (Niveau Baccalauréat) du Ministère en charge de la Jeunesse et des Sports.

Ce diplôme a pour objectif **d'animer, d'encadrer et de promouvoir les activités gymniques, de la forme et de la force** dans une perspective de développement, d'entretien et de loisirs au sein des associations et structures de loisirs.

Modalités : en alternance à raison d'une semaine sur 3 en centre.

Durée : 12 mois.

Pré-requis :

- avoir au moins 18 ans,
- être titulaire du PSC1,
- expérience d'encadrement et de pratique personnelle dans le secteur ,
- être dans une structure proposant des activités dans les mentions visées et ayant un tuteur diplômé s'engageant à assurer la formation en situation professionnelle dans les 2 mentions du diplôme,
- tests de sélection : épreuves techniques, écrites et entretien.

Financement de la formation selon votre statut (contacter l'organisme de formation). Formation accessible à l'apprentissage pour les moins de 26 ans par le biais du CFA Form'AS.

CREPS d' Alsace

4 Allée du Sommerhof
67200 **Strasbourg**
Tél. : 03 88 10 47 70

Dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr
www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr

BPJEPS AGFF- Activités Gymniques de la Forme et de la Force

Mention C : Forme en cours collectif
Mention D : Haltères, musculation et forme sur plateau

Pré-requis :

- avoir au moins 18 ans
- être titulaire de l'AFPS ou du PSC 1
- justifier d'une réelle motivation pour l'animation, l'encadrement et l'enseignement
- posséder une 1ère expérience dans l'animation
- être un pratiquant régulier de fitness, de musculation, et avoir le sens chorégraphique
- tests de sélection

Modalités : formation en alternance.

Durée : 12 mois

Financement de la formation selon votre statut (contacter l'organisme de formation). Formation accessible à l'apprentissage pour les moins de 26 ans par le biais du CFA Form'AS.

PRO FORMAT

19 Allée Glück
68200 **Mulhouse**
Tél : 03 89 60 09 60
info@pro-format.fr
www.pro-format.fr

BPJEPS AAN - Activités Aquatiques et de la Natation.

UCA « **Projet professionnel dans une dynamique de développement.** »

Diplôme Homologué de **Niveau IV** (Niveau Baccalauréat) du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Le diplôme confère à son titulaire la qualification permettant d'enseigner la natation, d'animer les activités aquatiques pour tout public et de surveiller les piscines, les baignades ou les plans d'eau aménagés. Il confère à son titulaire le **titre de Maître Nageur Sauveteur**.

Modalité : formation en alternance à raison de 2 jours par semaine en centre

Durée : 12 mois

Pré-requis :

- être titulaire du PSE1
- BNSSA fortement recommandé
- tests de sélection (épreuves techniques, écrites, et entretien)

Financement de la formation selon votre statut (contacter l'organisme de formation). Formation accessible à l'apprentissage pour les moins de 26 ans par le biais du CFA Form'AS.

CREPS d'Alsace (antenne de Mulhouse)

5 rue des Frères Lumière
68200 **Mulhouse**
Tél : 03 88 10 47 70

Dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr
<http://www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr/>

FORMATIONS DU MINISTERE EN CHARGE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (suite)

BPJEPS APT - Activités physiques pour Tous UCA Développement de projets sportifs loisirs en milieu péri-scolaire et péri-éducatif

Diplôme Homologué de **Niveau IV** (Niveau Baccalauréat) du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Ce diplôme a pour objectif de permettre au titulaire **d'animer, d'encadrer et de promouvoir les activités physiques et sportives**. La formation permet également de **participer à la gestion et au fonctionnement de la structure** (gestion, communication écrite et utilisation de l'outil informatique).

Modalités : formation en alternance : centre de formation / structure d'accueil

Durée : 18 mois

Pré-requis :

- avoir au moins 18 ans
- être titulaire de l'AFPS ou du PSC 1
- justifier d'une réelle motivation pour l'animation, l'encadrement et l'enseignement
- posséder une 1ère expérience dans l'animation sportive (entraîneur bénévole, diplômés fédéraux, etc.)
- tests de sélection (épreuves techniques, écrites, et entretien)

Financement de la formation selon votre statut (contacter l'organisme de formation). Formation accessible à l'apprentissage pour les moins de 26 ans par le biais du CFA Form'AS.

PRO FORMAT

19 Allée Glück
68200 Mulhouse
Tél : 03 89 60 09 60
info@pro-format.fr
www.pro-format.fr

BPJEPS APT - Activités physiques pour Tous UCA Conduite de projets de promotion du Sport Santé

Diplôme Homologué de **Niveau IV** (Niveau Baccalauréat) du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Cette formation a pour objectifs de permettre d'animer, encadrer et promouvoir les activités physiques et sportives **dans une perspective de santé, de développement, d'entretien et de loisirs pour tout public**. Il permet également de participer à la gestion et au fonctionnement de la structure.

Modalité : formation en alternance : centre de formation / structure d'accueil

Durée : 12 mois

Pré-requis :

- avoir au moins 18 ans
- être titulaire de l'AFPS ou du PSC 1
- justifier d'une réelle motivation pour l'animation, l'encadrement et l'enseignement
- posséder une 1ère expérience dans l'animation sportive (entraîneur bénévole, diplômés fédéraux, etc.)
- tests de sélection (épreuves techniques, écrites, et entretien)

Financement de la formation selon votre statut (contacter l'organisme de formation). Formation accessible à l'apprentissage pour les moins de 26 ans par le biais du CFA Form'AS.

CREPS d'Alsace

4 Allée du Sommerhof
67200 Strasbourg
Tél. : 03 88 10 47 70
Dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr
www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr

BPJEPS Activités Equestres

UCA Economie et gestion d'un centre équestre.

Mentions au choix : équitation, tourisme équestre, western et attelage.

Diplôme Homologué de **Niveau IV** (Niveau Baccalauréat) du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Cette formation a pour objectifs de mobiliser les connaissances techniques, pédagogiques ainsi que les connaissances du cheval relatives aux activités équestres. Il permet **d'encadrer les activités d'animation équestres, conduire des actions éducatives et maîtriser les techniques** équestres. Le diplôme permet également de **participer à la gestion d'une structure équestre**.

Modalité : formation en alternance à raison d'un jour par semaine au CFPPA

Durée : 24 mois

Pré-requis :

- être titulaire du galop 7 de la mention,
- être titulaire de l'AFPS ou PSC1,
- expérience en compétition souhaitée,
- convention de formation avec un centre équestre agréé.
- tests de sélection : mise en situation pratique (tests à cheval) et entretien de positionnement.

Financement de la formation selon votre statut (contacter l'organisme de formation). Formation accessible à l'apprentissage pour les moins de 26 ans par le biais du CFA Form'AS.

CFPPA du Bas-Rhin

44 bd de l'Europe - BP 203
67212 Obernai Cedex
Tél : 03 88 49 99 29
cfppa.obernai@educagri.fr